



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/EB.AIR/GE.1/2006/5
ECE/EB.AIR/WG.5/2006/3
19 juillet 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION
SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue
et d'évaluation du transport à longue distance
des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

Trentième session
Genève, 4-6 septembre 2006
point 4 f) de l'ordre du jour provisoire

Groupe de travail des stratégies et de l'examen

Trente-huitième session
Genève, 19-22 septembre 2006
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

MODÈLES D'ÉVALUATION INTÉGRÉE*

Rapport de l'Équipe spéciale établi par le Président de l'Équipe spéciale
des modèles d'évaluation intégrée en collaboration avec le secrétariat

1. Dans le présent rapport est décrit l'état d'avancement des travaux concernant les modèles d'évaluation intégrée et sont évalués les apports nécessaires aux modèles en vue de l'entrée en vigueur et du prochain examen du Protocole de Göteborg. Y sont notamment présentés les résultats de la trente-deuxième réunion de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée qui s'est tenue à Rome du 17 au 19 mai 2006. Les communications faites pendant cette réunion et les rapports présentés peuvent être consultés à l'adresse suivante: www.unece.org/env/tfiam.

* Ce document a été soumis à la date indiquée ci-dessus en raison de retards survenus dans la procédure.

2. Cinquante-cinq experts des Parties suivantes à la Convention ont assisté à la réunion de l'Équipe spéciale: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie-et-Monténégro, Suède et Suisse. Étaient aussi présents des représentants du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI) du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP), du Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-O) de l'EMEP, du Groupe d'experts des particules, de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, du Groupe d'experts des questions technico-économiques, de la Commission européenne et de son Centre commun de recherche (CCR), de l'Organisation européenne des compagnies pétrolières pour l'environnement, la santé et la sécurité (CONCAWE), de l'Union de l'industrie électrique (EURELECTRIC) et du Bureau européen pour l'environnement (BEE). Un membre du secrétariat de la CEE a aussi assisté à la réunion.

3. M. Maas (Pays-Bas) a présidé la réunion qui était accueillie par l'Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et l'environnement (ENEA).

I. OBJECTIFS ET REMARQUES LIMINAIRES

4. M. R. Maas a rappelé que l'objectif de la réunion était a) d'évaluer les données nécessaires à l'examen du Protocole de Göteborg de 1999, b) d'évaluer l'état d'avancement du développement des modèles et des scénarios intégrés, et c) de tirer leçon des données d'expérience des groupes nationaux de modélisation intégrée.

5. M. M. Johansson (secrétariat de la CEE) a évoqué à l'intention du Groupe de travail des stratégies et de l'examen les conclusions de la vingt-troisième session de l'Organe exécutif et de la réunion des chefs de délégation. Il a fait ressortir l'importance de la coordination des activités et de la préparation des documents en vue de l'examen du Protocole de Göteborg.

6. M. E. Dame (Commission européenne) a décrit la nouvelle unité pour l'énergie et l'environnement, qui était chargée d'intégrer les politiques énergétiques et les politiques de l'environnement, de fournir des projections et des scénarios, d'effectuer des analyses coûts-avantages en ce qui concernait les propositions et les communications législatives et de superviser la mise en œuvre et la révision de la Directive de l'Union européenne fixant des plafonds nationaux d'émission. Le scénario de référence pour la révision serait mis sous sa forme définitive en septembre 2006. La Commission envisageait de présenter une proposition de directive révisée au milieu de 2007. Il a confirmé que la Commission était prête à apporter son soutien financier à la mise à jour de l'Inventaire intitulé «EMEP/CORINAIR Emission inventory Guidebook». L'Équipe spéciale a noté qu'une collaboration s'imposait puisque l'examen du Protocole de Göteborg et la révision de la directive faisaient appel dans une large mesure aux mêmes données et modèles.

II. PRESCRIPTIONS EN VUE DE L'EXAMEN DU PROTOCOLE DE GÖTEBORG

7. M. R. Ballaman (Suisse), Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, a présenté le calendrier et les prescriptions auxquelles devaient satisfaire les apports nécessaires

à l'examen du Protocole de Göteborg en vue de déterminer si les obligations qui y étaient énoncées avaient l'efficacité voulue et étaient suffisantes. Le Groupe de travail élaborerait le document d'examen principal, en se fondant sur les rapports des organes relevant de la Convention. L'Équipe spéciale, qui avait été priée de fournir un rapport sur les modifications méthodologiques et sur les récentes découvertes scientifiques pertinentes et de le présenter dans le cadre de l'évaluation intégrée, a précisé que ce rapport contiendrait les informations requises (comme décrites dans le document ECE/EB.AIR/WG.5/2006/1/Rev.1) pour le document d'examen principal qui devait servir à déterminer si les obligations énoncées dans le Protocole de Göteborg avaient l'efficacité voulue et étaient suffisantes.

8. M. H. Gregor (Allemagne), Président du Groupe de travail des effets, a indiqué que son groupe fournirait les apports nécessaires au rapport d'examen, par la voie de mises à jour du rapport de fond de 2004 à l'aide des rapports communs annuels et de la documentation technique dont il disposait. L'évaluation des changements recensés dans les écosystèmes devrait faire partie de l'examen d'un protocole fondé sur les effets. On pourrait utiliser les données de modélisation dynamique pour évaluer les risques liés aux dépassements continus des charges critiques. De nouvelles informations pourraient être obtenues concernant les dommages occasionnés aux matériaux et au patrimoine culturel. En ce qui concernait l'ozone (O₃), on disposait pour les cultures et les arbres d'une méthode fondée sur le flux, à utiliser dans les modèles d'évaluation intégrée, mais cette approche n'était pas encore applicable à la végétation (semi-)naturelle.

9. M. Gregor a insisté sur le fait que le Groupe de travail avait souligné l'importance de disposer de stratégies de réduction des émissions, fondées sur les effets, l'objectif à long terme étant de ne pas dépasser les charges critiques. Le Programme international concerté (PIC) de modélisation et de cartographie avait recommandé d'utiliser la méthode de réduction des écarts en vue de ne pas dépasser les charges critiques relatives à l'acidification et à l'eutrophisation et avait proposé d'inclure les changements structurels et les futures améliorations techniques dans les analyses des stratégies de réduction maximale envisageables. Il avait en outre relevé que la réduction des écarts en matière de dépôt, fondée sur un scénario de réduction maximale techniquement possible, pourrait être envisagée en tant qu'objectif temporaire seulement. L'Équipe spéciale a aussi noté l'importance de disposer de stratégies fondées sur les effets, l'objectif à long terme étant de ne pas dépasser les charges et les niveaux critiques.

10. M. Maas a présenté deux documents de travail, qu'il avait élaborés pour la réunion (voir l'adresse suivante: www.unece.org/env/tfiam/tfiam32.htm). Le premier document intitulé «Preliminary policy consequences of the most important methodological changes between 1999 and 2006» décrivait les principales modifications méthodologiques entre 1999 et 2006 dans un modèle d'évaluation intégrée et concluait que, même s'il ne fallait pas regretter les efforts fournis dans le cadre du Protocole de Göteborg, celui-ci s'était avéré moins efficace qu'initialement prévu en ce qui concernait la protection des écosystèmes et de la santé. L'Équipe spéciale a observé que les émissions des navires étaient en augmentation et étaient devenues une source importante de pollution. L'attention s'était accrue quant aux liens entre la politique en matière de pollution atmosphérique et les autres politiques (par exemple, en matière d'agriculture ou de changement climatique). L'Équipe spéciale a accepté de suivre la liste succincte des principales modifications méthodologiques et a décidé d'amender le premier document de travail en incluant des modifications méthodologiques dans le calcul des

indicateurs d'effets: exposition à l'ozone exprimée différemment (au moyen de la somme des moyennes journalières maximales sur 8 heures supérieures à 35 parties par milliard (ppb), SOMO35, plutôt que des concentrations d'ozone accumulées dépassant le seuil de 60 ppb, AOT60) et paramètres provenant de la modélisation dynamique et du modèle de flux d'ozone.

11. Le second document de travail intitulé «Review of the Gothenburg Protocol: draft technical report of the Task Force on Integrated Assessment Modelling» retraçait les principales questions dont devait débattre l'Équipe spéciale en suivant les grandes lignes du document d'examen principal. Les questions liées aux particules feraient l'objet d'un chapitre distinct. Il devrait être tenu compte de nouveaux paramètres concernant les dégâts matériels et les coûts et avantages. Il a été observé qu'il fallait disposer d'une vue d'ensemble de l'applicabilité des outils de modélisation disponibles, ainsi que des analyses des modèles de l'EMEP et du modèle RAINS. Il a été demandé d'accorder une attention toute particulière à l'élaboration d'une politique au sein de l'Union européenne. Il a aussi été noté que les plafonds négociés ne correspondaient pas entièrement aux plafonds optimisés du point de vue mathématique. L'Équipe spéciale a décidé de demander au Groupe de travail des stratégies et de l'examen de lui indiquer s'il fallait aborder quantitativement le rapport coût-efficacité et comment il fallait le faire. Un groupe chargé d'élaborer un projet de rapport technique pourrait se réunir plus tard en 2006. L'Équipe spéciale est convenue qu'il était important de mettre en évidence le fait que les dispositions du Protocole avaient l'efficacité voulue et étaient suffisantes, mais que son rapport technique pourrait aussi englober plus largement les questions sur lesquelles portaient les modèles d'évaluation intégrée.

12. M. M. Amann (CMEI) a présenté les améliorations apportées au modèle RAINS depuis que le Protocole de Göteborg avait été négocié. L'Équipe spéciale a noté que les améliorations incluaient, entre autres, des résultats du modèle eulérien de l'EMEP, des taux de dépôt propres aux écosystèmes sur des mailles de 50 km x 50 km, un nouvel indicateur des effets de l'ozone sur la santé (SOMO35), une description des effets à long terme des particules sur la santé, la distinction entre les expositions urbaine et rurale, de nouvelles données pour les charges critiques, avec une interface permettant la modélisation dynamique, et l'incorporation des émissions et du transport dans l'atmosphère des particules primaires. Les mesures visant à réduire les émissions des gaz à effet de serre, qui font partie du modèle GAINS, pourraient influencer sur la réduction potentielle et sur les coûts. L'Équipe spéciale a proposé que l'examen du Protocole de Göteborg soit fait à l'aide du modèle RAINS révisé. Le développement du modèle GAINS serait poursuivi en vue d'une utilisation ultérieure.

13. M^{me} H. Fagerli (CSM-O) a présenté le projet en grandes lignes du rapport de l'EMEP pour 2006 concernant l'examen du Protocole de Göteborg. L'Équipe spéciale a indiqué que le rapport prévu fournirait des informations utiles et que les organes pertinents relevant de la Convention devraient être consultés afin d'assurer que tous les points du rapport étaient dûment couverts.

14. M^{me} K. Rypdal (Norvège), Présidente de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, a présenté les derniers résultats concernant la qualité des données sur les émissions. Les principales conclusions étaient que a) les incertitudes étaient très petites pour le dioxyde de soufre (SO₂) et relativement petites pour les oxydes d'azote (NO_x), b) certaines sources et activités manquaient pour les composés organiques volatils autres que le méthane,

c) pour l'ammoniac, les méthodes étaient suffisantes, mais les données sur les pratiques de gestion faisaient défaut, et d) les données pour les particules étaient incomplètes et, en particulier, les facteurs d'émission étaient incertains. De nouvelles lignes directrices quant au compte rendu des émissions, qui mettaient l'accent sur la gestion des incertitudes, étaient en cours d'élaboration. L'Équipe spéciale a pris note du souci d'amélioration de la qualité des données sur les émissions et a encouragé les Parties à en profiter pour examiner les améliorations méthodologiques pouvant être apportées dans les rapports d'information sur les inventaires.

15. M. T. Pignatelli (Italie), Coprésident du Groupe d'experts des questions technico-économiques, a présenté les priorités de son groupe. L'Équipe spéciale a accueilli favorablement le plan de travail du Groupe de travail, qui devait permettre d'examiner les valeurs limites des émissions dans les annexes au Protocole de Göteborg à l'aide des informations du moment sur les meilleures techniques disponibles.

16. M^{me} M. Wichmann (Allemagne), Coprésidente du Groupe d'experts des particules, a présenté les récentes activités de son groupe. Le Groupe d'experts avait noté que les particules grossières d'un diamètre de 2,5 à 10 µm pourraient avoir des effets plus visibles sur la morbidité respiratoire que les fines particules (MP_{2,5}). Il avait reconnu qu'il était difficile de faire la distinction entre les effets des fines particules (MP_{2,5}), des particules grossières (MP₁₀), des particules primaires et des aérosols organiques secondaires.

17. L'Équipe spéciale a adopté le projet révisé succinct du second document de travail et a accepté de le présenter à l'Organe exécutif de l'EMEP et au Groupe de travail des stratégies et de l'examen.

III. ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES MODÈLES D'ÉVALUATION INTÉGRÉE

18. M. M. Amann (CMEI) a présenté l'état d'avancement du développement du modèle RAINS et des scénarios. Le modèle avait été élargi, par l'introduction d'informations sur les gaz à effet de serre, au modèle GAINS, permettant ainsi d'évaluer les possibilités de changements structurels et leurs coûts. Les premiers résultats du modèle GAINS pour l'Europe avaient indiqué qu'il pourrait être doublement avantageux de réduire les gaz à effet de serre en même temps que les polluants atmosphériques. L'Équipe spéciale a pris note du fait que le modèle GAINS deviendrait opérationnel à la fin de 2006 et qu'il permettrait de viser l'optimisation de plusieurs façons. L'Équipe spéciale a recommandé que les pays examinent leurs choix en ce qui concernait les gaz à effet de serre.

19. M. M. Amann a présenté le développement du scénario de référence pour la révision de la Directive de l'Union européenne fixant des plafonds nationaux d'émission et il a souligné l'importance de l'activité nationale et des scénarios d'émission mis au point par les pays. L'étude avait permis de conclure que, a) il existait des incohérences en ce qui concernait les projections nationales des gaz à effet de serre (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Directive de l'UE), b) il existait aussi des différences entre les projections de l'énergie obtenues par les États membres de l'UE au moyen du modèle PRIMES (qui comparait les importations et les exportations d'énergie entre les États membres de l'UE), c) les politiques actuellement en vigueur paraissaient insuffisantes pour atteindre les objectifs

liés au changement climatique, et d) les émissions de polluants dans l'atmosphère et les coûts de leur réduction dépendaient des efforts fournis en vue d'atteindre lesdits objectifs.

L'Équipe spéciale a noté qu'il fallait encore analyser la cohérence interne et externe des projections de l'énergie.

20. M^{me} K. Rypdal a présenté les lignes directrices des projections révisées des émissions. L'Équipe spéciale a noté que certaines informations nécessaires au développement du modèle d'évaluation intégrée ne feraient pas partie du rapport annuel ordinaire sur les émissions. Elle a en outre observé que les consultations bilatérales entre le CMEI et les pays s'étaient révélées efficaces en ce qui concernait la collecte de ces informations. L'Équipe spéciale a recommandé de ne pas rendre les prescriptions en matière de comptes rendus plus rigoureuses, en exigeant des précisions qui pourraient ne pas être utilisées à bon escient. Elle a souligné qu'il fallait disposer d'informations quantitatives sur les mesures envisagées ou applicables de réduction au niveau national. Elle a accepté qu'un atelier commun soit organisé avec l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions en vue d'améliorer les projections nationales.

21. M. M. Amann a décrit le modèle des émissions d'origine agricole, où étaient incorporés les changements dans la productivité animale et les diverses politiques affectant lesdites émissions. L'Équipe spéciale a observé qu'il fallait que les politiques de l'agriculture, de la qualité de l'eau et de la biodiversité tiennent compte des projections des émissions d'ammoniac.

22. M. S. Reis (Royaume-Uni) a décrit les travaux sur le projet intégré NitroEurope de l'UE, où étaient étudiés le cycle d'azote et ses effets sur l'équilibre des gaz à effet de serre. L'Équipe spéciale a pris note du programme de recherche à long terme et a exprimé le souhait de recevoir les mises à jour en temps opportun.

23. M^{me} R. van Dingenen (CCR) a présenté un résumé des modèles d'évaluation intégrée à l'échelle mondiale, y compris des prévisions à long terme. Les premiers résultats provenaient notamment d'études de scénarios sur les futures émissions des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques et d'une évaluation des pertes agricoles à l'échelle mondiale, dues à l'ozone. L'Équipe spéciale a accueilli avec satisfaction l'extension à l'échelle mondiale de l'approche de modélisation intégrée.

24. M^{me} A. Engleryd (Suède) a présenté les travaux en cours réalisés par les consultants du bureau «Sustainable Environment Consultants» (SENCO) sur les scénarios énergétiques pour l'Europe où il était tenu compte des choix possibles en matière de sécurité énergétique et de réduction des émissions. Parmi les hypothèses essentielles, on recensait la prise en compte de la navigation et de l'aviation internationales, des prix de l'énergie à l'échelle internationale et la part de l'énergie nucléaire.

25. M. C. Ågren (BEE) a présenté une nouvelle étude des effets sur la santé des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) et d'oxydes d'azote (NO_x) par les grandes sources ponctuelles en Europe, où les facteurs de risque pour les fines particules (MP_{2,5}) étaient appliqués aux particules inorganiques secondaires. Il avait été estimé que le coût de l'ensemble des atteintes à la santé dues à l'émission des particules secondaires (MP_{2,5}) par ces sources s'élevait à 57 à 170 milliards d'euros par an. Il avait été calculé qu'un nombre relativement petit de végétaux, qui émettaient beaucoup de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote, était responsable d'effets

importants, et que les végétaux étaient très différents quant à leurs effets par unité d'énergie utile produite. Le rapport complet était disponible à l'adresse suivante: www.acidrain.org.

26. M. L. White (CONCAWE) a présenté les résultats des travaux d'alignement de la révision de la Directive de l'UE relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution sur l'approche fondée sur les effets. L'étude comparait cette dernière (coûts réduits proportionnellement à la réduction du nombre d'années de vie perdue) à l'approche fondée sur la technologie (coûts réduits proportionnellement à la réduction du nombre de tonnes de polluants) en employant les fines particules (MP_{2,5}) à titre d'exemple. Les résultats indiquaient que l'approche fondée sur les effets était conforme au principe du «pollueur-payeur» et nécessitait l'application des meilleures techniques disponibles à l'échelle locale, tandis que l'approche fondée sur la technologie ne semblait pas une méthode rentable globalement, qui permettait de réduire l'ensemble des atteintes à la santé.

IV. ACTIVITÉS NATIONALES RELATIVES AUX MODÈLES D'ÉVALUATION INTÉGRÉE

27. M^{me} K. Rypdal a présenté un projet nordique où des scénarios de changement climatique étaient reliés à des scénarios de pollution atmosphérique et aux politiques. Les résultats indiquaient des incertitudes quant aux coûts de la réduction de la pollution atmosphérique en raison de politiques futures incertaines en matière de climat et de l'importance des échanges de droits d'émission en Europe.

28. M. J. Bollen (Pays-Bas) a présenté une analyse coûts-avantages en ce qui concernait la pollution atmosphérique à l'échelle locale et le changement climatique à l'échelle mondiale. L'étude avait permis de conclure que l'application de politiques visant à enrayer le changement climatique ne devrait pas être reportée, parce que leur intégration aux stratégies de lutte contre la pollution atmosphérique n'aurait que des avantages. Il y était proposé de renforcer la recherche en vue de réduire les incertitudes quant aux effets du changement climatique.

29. L'Équipe spéciale a noté qu'il existait des possibilités de réduction des coûts en intégrant des politiques de lutte contre la pollution atmosphérique et le changement climatique, tant à l'échelle locale qu'à de plus grandes échelles.

30. M. R. Borge (Espagne) a décrit un modèle de système appliqué à l'Espagne, qui permettait d'évaluer les scénarios d'exposition à l'ozone. Ce modèle s'appuyait sur des données d'émission précises éprouvant les effets de l'ozone dans le Grand Madrid en 2010. Les résultats permettaient de mettre en lumière les avantages des études nationales détaillées spatialement, qui venaient compléter les modèles à l'échelle de l'Europe ayant une résolution relativement basse.

31. M^{me} M. Volta (Italie) a décrit une méthodologie pour réduire l'exposition à l'ozone. Une étude de cas dans la zone milanaise permettait de conclure que l'exposition à l'ozone pouvait considérablement être réduite pour un coût relativement bas. Les plans futurs prévoyaient des analyses d'incertitudes et l'intégration des particules.

32. M^{me} H. ApSimon (Royaume-Uni) a présenté une étude sur l'atteinte des objectifs en matière de qualité de l'air urbain et son rapport avec la pollution atmosphérique transfrontière. De nombreuses villes avaient des difficultés à se conformer à la législation de l'UE sur les concentrations des particules et du dioxyde d'azote (NO₂). Dans le contexte de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, l'attention n'avait que très peu été portée aux liens entre la réduction des oxydes d'azote (NO_x) et les concentrations urbaines de dioxyde d'azote, la circulation y contribuant pour une part importante. Certains pays étaient aussi d'avis que les oxydes d'azote importés des pays voisins et la navigation pouvaient contribuer dans une large mesure. Des études de modèle d'évaluation intégrée au Royaume-Uni ont été élargies de manière à intégrer les concentrations en bordure des routes ainsi que les niveaux urbains de fond et à analyser l'efficacité des mesures tant techniques que locales. Ces études illustraient le fait que les améliorations en ce qui concernait le dioxyde d'azote, obtenues en réduisant les concentrations des oxydes d'azote, pourraient être affectées par les variations de concentration d'ozone, ainsi que par les plus grandes proportions de dioxyde d'azote dans les émissions des oxydes d'azote associées à l'introduction de pièges à particules.

33. M. J. Aben (Pays-Bas) a présenté une version particulière du modèle RAINS qui avait été appliquée aux Pays-Bas avec une haute résolution spatiale. Elle servait à déterminer les effets des normes Euro5/6 proposées, relatives aux émissions des véhicules, quant aux concentrations des fines particules (MP_{2,5}) dans les zones urbaines en 2020. Les résultats indiquaient que les dépassements des seuils pour ces particules se produiraient toujours dans le cas du scénario de référence, mais disparaîtraient si les mesures prévues par les normes Euro5/6 étaient appliquées. Dans le modèle initial RAINS, l'exposition dans les zones fortement polluées était sous-estimée, mais l'efficacité des mesures de réduction étendues à l'ensemble de l'Union européenne était aussi sous-estimée dans ces zones.

34. L'Équipe spéciale a noté que les études nationales décrivaient de manière plus détaillée les diverses parties des modèles intégrés, employés pour vérifier et compléter les évaluations à grande échelle. Les pays étaient vivement encouragés à poursuivre la modélisation à l'échelle nationale.

V. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

35. L'Équipe spéciale a confirmé le plan de travail qui avait été examiné au cours de sa trente et unième réunion et a décidé d'y ajouter les points suivants:

- a) Mise à jour des scénarios nationaux en matière d'énergie et d'émission (CMEI, Parties);
- b) Mise au point d'un nouveau module de calcul pour les émissions d'origine agricole (CMEI);
- c) Mise à jour de scénarios de base en matière d'énergie et d'émission pour 2010, 2015 et 2020 (CMEI, Parties);
- d) Rapport sur les résultats provisoires obtenus découlant de l'optimisation du modèle RAINS (CMEI);

- e) Amélioration du traitement des mesures négatives en matière de coût dans le cadre du modèle GAINS (CMEI);
- f) Organisation d'un atelier commun sur les projections, en collaboration avec l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, les 30 et 31 octobre à Thessalonique (Grèce);
- g) Organisation d'un atelier commun intitulé «Modélisation des émissions urbaines de particules et d'ozone», en collaboration avec l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, en octobre à l'Institut international d'analyse des systèmes appliqués (IIASA) à Laxembourg (Autriche) (à confirmer);
- h) Organisation d'une réunion du Groupe de rédaction concernant le rapport technique de l'Équipe spéciale sur l'examen du Protocole de Göteborg, en novembre 2006 (Équipe spéciale, CMEI);
- i) Tenue d'une session de formation sur l'utilisation du modèle GAINS, à la fin de 2006 (CMEI);
- j) Tenue de la trente-troisième session de l'Équipe spéciale en mai 2007 à Prague.
